



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal n° 10 du Comité Directeur du 5 Mars 2026

ELUS PRESENTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,
Mme Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Kévin GALIBERT, Philippe GLORIES, Julien MAINGRET, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Bernard PAYRASTRE.

ELUS EXCUSES :

MM. André DEYMIE, Claude JULIEN, Christelle SAUVAGE, Aboubacar SOUFIANI, Michel UNGRIA.

PERSONNEL EXCUSE :

M. Madjide AMER-SAID, CTD PPF.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda AVERNHE, Assistante Administrative
Mme Marie GILLOUX, Conseillère Territoriale en Arbitrage (Début de la réunion).

1. Approbation du PV N° 9 du Comité Directeur du 10 Février 2026

- *Le PV a été approuvé, à l'unanimité des membres présents.*

2. Informations du Président

- Le Président S. DELPRAT souhaite un prompt rétablissement à Monsieur UNGRIA Michel qui a subi une intervention chirurgicale très récemment. De plus, il se réjouit du retour de Thibault PONTIER, dès lundi 9 mars après son arrêt de trois mois.
 - Présentation de Marie GILLOUX, Conseillère Territoriale en Arbitrage et qui a pris ses fonctions le 2 mars 2026.
Présentée ce jour au Comité directeur, Marie GILLOUX, âgée de 22 ans, arbitre de niveau Fédéral 2, officiant comme arbitre centrale en Division Nationale 2 féminine, a pris ses nouvelles fonctions en tant que Conseillère Territoriale en Arbitrage auprès de trois Districts : Aveyron, Lot et Tarn.
-

Ses missions s'articuleront notamment autour du soutien, de la fidélisation, de l'accompagnement et de la formation des arbitres, ainsi que du recrutement au bénéfice des clubs, afin de renforcer et développer durablement l'arbitrage sur l'ensemble de nos territoires.

➤ Retour des mesures qui ont été validées par un courrier du Président de la FFF sur les licences des mineurs non accompagnés (MNA) :

- Enregistrement, en tant qu'amateur, au sein de clubs exclusivement amateurs
- Obligation de ne jouer, au maximum, à un niveau régional avec apposition d'un cachet sur la licence
- Interdiction de rejoindre un club à statut professionnel avant leur majorité avec un cachet mentionné sur la licence afin d'en assurer le respect

Aussi, pour chacun des dossiers, les clubs devront être en possession des éléments suivants :

- Décision du Tribunal ouvrant tutelle d'Etat ou si le document comporte des éléments confidentiels, une attestation du Conseil Départemental confirmant que le mineur a été placé en son sein par décision de justice
- Acte de naissance du joueur
- Justificatif d'identité du joueur
- Attestation de résidence du joueur

Le Président S. DELPRAT demande à communiquer cette information à tous les clubs, dès que possible.

➤ Retour sur la réunion de travail pour le dossier de subvention du Conseil Départemental/Bonus jeunes.

La convention est liée à l'ensemble des actions mises en place par le District. Celles-ci permettent au Conseil Départemental de décider de l'attribution d'une subvention.

Le Président présente des actions ciblées selon les thèmes proposés par le Conseil Départemental

➤ Retour sur les finales du Challenge Départemental Futsal Féminines, U15, U17 et découverte Foot en Marchant du dimanche 22 février 2026 à la Salle Robert PRIMAULT à GRAULHET.

Belle affluence sur la journée, des finales Futsal disputées dans un très bon état d'esprit, et félicitations à l'ensemble des participants.

Concernant le Foot en Marchant, quatre équipes (dont une du District) ont effectué une belle démonstration de cette nouvelle discipline.

Au vu des avis positifs des clubs participants, il conviendra de poursuivre le déploiement de cette activité.

A ces titres, il faudra prévoir, pour la saison prochaine, une salle plus importante permettant de poursuivre le bon développement du futsal, tout en accueillant le public dans de bonnes conditions.

S. DELPRAT propose que, sur la période hivernale, soit organisée une compétition Futsal Seniors. Il sera nécessaire d'étudier la disponibilité de créneaux pour cette discipline dans les communes disposant de gymnases adaptés, et acceptant la pratique du football en salle.

➤ Retour sur le Tournoi National Jean-Pierre CABIECES organisé par le club de LA MYGALE LE SEQUESTRE, les 28 février et 1^{er} mars 2026.

Très belle réussite de cet évènement, remporté par le club du PSG. Le Président remercie les membres du Bureau et les salariés présents sur le tournoi, félicite le Club de LA MYGALE LE SEQUESTRE pour son organisation, ainsi que l'ensemble du corps arbitral.

➤ Rappel des dates des prochaines réunions avec les clubs :

- Mardi 10 mars 2026 à 20 H 30 : Ligue/D1
- Mardi 17 mars 2026 à 20 H 30 : D2
- Mardi 7 avril 2026 à 20 H 30 : D3/D4.

3. Informations de la Secrétaire Générale

➤ Projet de fusion entre CAMBOUNET FC et PAYS AGOUT FC :

Un projet de fusion-absorption des clubs de CAMBOUNET FC par PAYS AGOUT FC a été reçu. Le dossier reste toutefois incomplet, certaines informations nécessaires à son instruction faisant défaut.

➤ Date limite des vœux des clubs/Modifications au RG du DT :

La date limite de dépôt des vœux des Clubs et des modifications au RG du DTF est fixée au 30 Avril 2026.

➤ Festival Pitch :

Pour rappel, la finale départementale du Festival U13 Pitch aura lieu le dimanche 29 mars au stade Rigaud à Albi. Des t-shirts seront offerts à tous les jeunes et à tous les éducateurs lors de cet évènement.

4. Informations de la commission des Statuts et Règlements

➤ Arbitrage à la touche effectuée par des joueurs remplaçants en D3/D4 et Féminines.

M. MOMMEJA a soulevé la question suivante :

En D3/D4/Féminines, lorsqu'un joueur remplaçant est amené à exercer la fonction d'arbitre assistant et commet, par la suite, des actes répréhensibles à l'égard du public, des dirigeants, de l'arbitre ou d'autres personnes, doit-il être sanctionné en tant que joueur ou en tant que dirigeant pendant l'exercice de cette fonction ?

À ce jour, aucun texte réglementaire ne prévoit ce type de situation dans les RG du DTF.

Le Comité Directeur a décidé, pour la saison prochaine, de modifier le règlement afin de préciser qu'un joueur, lorsqu'il assume la fonction d'arbitre assistant et commet une infraction dans ce cadre, sera jugé en tant que dirigeant.

5. Dossier ANS

➤ Les informations concernant le dépôt des dossiers devraient parvenir sous peu.

Deux réunions d'information avec les clubs auront lieu en visioconférence, le 19 mars par la FFF (webinaire de 18H à 19H), et le lundi 23 mars 2026 de 19H30 à 20H30, par la Ligue de Football Occitanie.

6. Informations de la Commission des Pratiques

➤ Modification des plannings de Championnats, Coupes et Challenges.

Les Seniors masculins :

- La journée 15, prévue les 18 et 19 avril a été déplacée les 25 et 26 avril,
- Les huitièmes de finale de Coupe et Challenge prévue les 7 et 8 mars sont déplacées les 4 et 5 avril,
- Toutes les rencontres de championnat non jouées le premier weekend des vacances scolaire, seront disputées les 7 et 8 mars,
- Les quarts de finale de Coupes et Challenges prévus les 21 et 22 mars sont déplacées 18 et 19 avril,
- Les demi-finales de Coupe et Challenge prévues les 25 et 26 avril sont déplacées les 2 et 3 mai.

Féminines Challenge GEMA :

- La journée 6 prévue les 9 et 10 mai est avancée les 2 et 3 mai,
- La journée 7 prévue les 23 et 24 mai est avancée les 9 et 10 mai,
- Les demi-finales prévues les 6 et 7 juin sont déplacées les 23 et 24 mai.
- Les Finales Challenge GEMA et CTF U15/U18 à 11, initialement prévues le 14 juin, seront avancées le 7 juin, à Labruguière.

Jeunes :

- Journée 10, U15 et U17 prévue le 9 mai est déplacée au 6 juin, sauf poule C
- Journée 9, U15 et U17 prévue le 25 avril est déplacée au 9 mai
- Phases Finales Championnat Jeunes prévue le 16 mai et 6 juin sont annulées.
- Les quarts de finale des Coupes et Challenges Jeunes non joués les 31 janvier et 1^{er} février sont reportés les 21 et 22 février ainsi que les 7 et 8 mars,
- Les demi-finales des Coupes et Challenges Jeunes non joués les 7 et 8 mars sont reportées les 4 et 5 avril.

➤ Dates des tirages modifiés :

- Mardi 17 mars à 17H30 au DTF : 1/8 finales CT/CHALLENGE + 1/2 CT JEUNES
- Mardi 7 avril à 19H au DTF : 1/4 finales CT/CHALLENGE + 1/2 CTF
- Mardi 21 avril à 19H30 chez notre partenaire TRANSAKAUTO à PUYGOUZON : Tirage de toutes les 1/2 finales.

➤ Prix des entrées des finales Coupes/Challenges seniors

Le prix des entrées, reste identique aux saisons précédentes, soit 5 euros.

➤ Organisation des finales jeunes du 23 mai 2026 à ALBI (terrains, vestiaires, etc ...)

En l'absence de S. DELPRAT et F. ANTONIO, lors des finales jeunes du 23 mai 2026, J. MAINGRET prendra la responsabilité de l'organisation.

➤ Organisation compétitions territoire Jeunes :

F. ANTONIO présentera la nouvelle organisation territoire Jeunes pour saison 2026-2027, lors des réunions de clubs.

7. Questions diverses

Le Président informe les membres du Bureau qu'une réponse à un premier courrier adressé à la mairie de Graulhet vient d'arriver. Elle concerne le projet de terrain synthétique pour lequel les premières démarches sont entreprises, des éléments complémentaires doivent être fournis.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale
Catherine BOUTEMY



Le Président
Stéphane DELPRAT

